

Commission permanente du 31 mars 2017

Lycées du Grand Est : le Conseil régional investit 12 M€ dans la rénovation des établissements scolaires

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce vendredi 31 mars 2017, placée sous la présidence de Philippe Richert, a attribué une enveloppe budgétaire de 12 M€ pour la réfection et la mise en conformité des matériels et des bâtiments dans 8 lycées du Grand Est.

La Région veille aujourd'hui sur un patrimoine bâti affecté à l'éducation de 5,2 millions de m², dont elle assure l'entretien régulier comme le développement. Son objectif : mettre à niveau ce parc immobilier comportant 2 840 bâtiments, de manière à rechercher la meilleure sécurité, le meilleur niveau de performance (notamment énergétique) et d'accessibilité ainsi que les meilleures conditions de travail pour les jeunes et les équipes pédagogiques.

Une priorité régionale : le cadre de vie des lycéens et des apprentis

La Région porte une attention toute particulière à l'épanouissement des lycéens et des équipes éducatives en leur proposant de bonnes conditions de travail et un environnement propice aux apprentissages. Plus d'**1 milliard d'euros**, soit plus de **40%** du budget de la Région, est consacré à améliorer le cadre de vie des lycéens et des apprentis. Cela passe notamment par l'entretien et la rénovation des **244** lycées publics du Grand Est en veillant tout particulièrement à renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments, en poursuivant les travaux sur la sécurité des locaux et leur accessibilité, et en les adaptant régulièrement à l'évolution des besoins pédagogiques.

Lors de la Commission permanente, les aides suivantes ont été approuvées :

1. Convention avec le Département des Ardennes pour la mise en accessibilité de la Cité scolaire Masaryk à Vouziers (08)

La Région Grand Est a décidé d'accompagner financièrement le Département des Ardennes dans le cadre des travaux de mise en accessibilité de la cité scolaire Masaryk à Vouziers, évalués à **1,1 M€**. La Région participe à hauteur de **800 000 €** au total pour l'année 2017. Les travaux prévoient la mise aux normes des abords du site, la création de trois ascenseurs pour desservir les bâtiments de la cité scolaire, la réalisation d'équipements favorisant l'accès pour les personnes en situation de handicap, ainsi que la mise en conformité de différents équipements (éclairage, sanitaire, etc.). Ces travaux lourds, hors périmètre courant d'intervention, sont conventionnés spécifiquement entre les deux collectivités.

2. Restructuration de l'internat du Lycée Mathieu de Dombasle à Malzéville (54)

Le lycée agricole régional Mathieu de Dombasle bénéficie d'une aide de la Région à hauteur de **4,9 M€** pour la restructuration de deux niveaux de son internat ainsi que de son clos-couvert. Des études seront menées de 2017 à 2018 et s'ensuivront des travaux de restructuration sur la période 2018-2020 pour une mise à disposition totale programmée pour la rentrée scolaire 2020-2021. Le projet consiste à restructurer deux niveaux d'internat (2 300 m²) en créant des chambres et de nouveaux locaux de sanitaires-douches. Des espaces pour les maîtres d'internat ainsi que des chambres adaptées aux personnes à mobilité réduite seront aménagés. Ce projet de rénovation permettra d'améliorer les conditions d'accueil des internes en les dotant d'espaces de convivialité et d'apprentissage.

3. Restructuration de la demi-pension au lycée Jean-Jacques Henner à Altkirch (68)

La Commission permanente de ce jour a approuvé l'avant-projet-définitif de restructuration de la demi-pension du lycée Jean-Jacques Henner à Altkirch, pour un montant global de **1,9 M€**, suite à une première phase d'études qui a mobilisé une première enveloppe de **0,3 M€**. Les travaux de réaménagement prévoient des interventions ciblées sur les installations qui nécessitent une extension en raison de la forte croissance des effectifs de cet établissement. Il s'agit essentiellement de l'agrandissement de la salle de restauration, des espaces de livraison, de stockage et de l'espace laverie. Le réseau électrique et les accès aux personnes à mobilité réduite profiteront de ces travaux pour voir leur mise aux normes effectuée. Le chantier doit s'achever pour la rentrée scolaire de septembre 2018.

4. Restructuration de la demi-pension de l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) François Georin à Épinal (88)

L'EREA d'Épinal a fait l'objet d'opérations de rénovations successives. Afin d'assurer une continuité avec les travaux déjà engagés, la Région prévoit un budget de **1,9 M€** pour la remise à niveau de la demi-pension et de l'infirmerie. L'étendue des besoins étant importante, il est également prévu de rénover le restaurant collectif (remplacement et mise en conformité des équipements de restauration) et de remettre à niveau le clos et le couvert du bâtiment. L'ensemble des travaux est prévu sur la période 2018-2019. Ce projet conduit à réhabiliter une surface de 725 m².

5. Rénovation du clos et couvert de l'internat du Lycée Lapicque à Épinal (88)

Le lycée Louis Lapicque est constitué d'un ensemble de 11 bâtiments, datant pour la plupart de 1957, 1987 et 2008, soit au total une surface de 12 145 m². Le projet de rénovation, établi pour un montant total de **1,8 M€**, vise à poursuivre les actions engagées pour l'efficacité énergétique du bâtiment « Voltaire » datant de 1957. Le projet prévoit une isolation thermique des façades par l'extérieur, le remplacement de menuiseries extérieures, la rénovation de la toiture, l'isolation des combles et le remplacement des évacuations des eaux pluviales.

6. Réfection des toitures de l'internat au lycée Pierre Mendès France à Épinal (88)

Les 4 bâtiments du lycée Pierre Mendès-France à Épinal, datant de 1970, 1990 et 1998, feront peau neuve avec la réfection totale des toitures terrasses pour un montant total de **1,4 M€**. La Région a dû effectuer à plusieurs reprises des travaux de réparation et de maintenance au cours des dernières années. Pour faire face à des problèmes récurrents d'étanchéité des toitures pour 4 bâtiments (3 internats et l'administration) et intégrer les conditions climatiques de ce site (charges de neige, pluies, etc.), des toitures à deux pentes, isolées thermiquement, viendront remplacer les anciens toits-terrasses. Les travaux de réfection se dérouleront sur une période de 14 mois en 2018-2019.

7. Mise en conformité du système de sécurité incendie du lycée des Métiers Charles-Pointet à Thann (68) et du lycée Louis-Armand à Mulhouse (68)

Les systèmes de sécurité incendie du lycée des Métiers Charles-Pointet à Thann et du lycée Louis-Armand à Mulhouse, seront mis en conformité selon les normes récentes en vigueur. La maintenance devenant impossible faute de disponibilité des composants auprès des fabricants, la Région engagera des travaux de mise aux normes au cours des prochains mois. Le coût prévisionnel pour ces deux projets est estimé à **200 000 €** pour le lycée de Thann et **150 000 €** pour celui de Mulhouse.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

Service presse

03 87 61 68 51

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr